

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT

Alpes-Maritimes

Commune La Roque-en-Provence

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt deux, le 08-04-2022 à 19h30 heures,

Nombre de conseillers

- En exercice 6
- Présents 0
- Votants 0
- Absents 0
- Exclus 0

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis, maire en exercice.

Etaient présents : ARGENTI Alexis - BALDINI Murielle - CORSO Scyllia - GUILLEMETTE Thierry - BARRIERE Joël - MIRONNEAU Nathalie -

Madame BALDINI Murielle a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 04/04/2022

Date d'affichage : 04/04/2022

Objet : Présentation et vote du Compte de Gestion 2021 de Monsieur HANON- D_2022_04_03

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le compte de gestion 2021 de Monsieur HANON Pierre receveur municipal au Trésor Public du SGC Plan du Var.

Les résultats sont les suivants :

-FONCTIONNEMENT : Un excédent pour l'exercice 2021 de 9 532.19 €uros qui sera ajouté à l'excédent antérieur de 33 315.79 €uros ce qui fait un excédent total de 42 847.98 €uros qui sera reporté en recette de fonctionnement au compte 002.

-INVESTISSEMENT : Un déficit pour l'exercice 2021 de - 19 431.13 €uros comblait par l'excédent antérieur de 68 877.94 €uros ce qui fait un excédent total de 49 446.81 €uros qui sera reporté en recette au BP 2022 au compte 001.

Après en avoir délibéré l'Assemblée communale valide le Compte de Gestion 2021 de Monsieur HANON Pierre.

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus.

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture des A.M.

AR Prefecture

006-210601076-20220408-D_2022_04_03-DE
Reçu le 11/04/2022
Publié le 11/04/2022

LE MAIRE A.ARGENTI